



Informations de RENTRÉE

Mardi 1^{er} septembre 2020

de
8h30
à
12h00
et de
13h30
à
15h30

**Rentrée des
6^{èmes}**

Accueil à la demi-pension possible.

de
14h15
à
17h15

**Rentrée des
5^{èmes}**

de
13h45
à
16h50

**Rentrée des
4^{èmes}**

de
14h30
à
17h30

**Rentrée des
3^{èmes}**

- L'emploi du temps communiqué aux élèves le jour de la rentrée sera mis en œuvre à partir du mercredi 2 septembre 2020.
- Il est susceptible de connaître des modifications au cours de la 1^{ère} quinzaine.
- Un emploi du temps définitif et nominatif sera communiqué à chaque élève.

La restauration sera assurée dès le mardi 1^{er} septembre 2020 pour les 6^{èmes} ; dès le jeudi 3 septembre 2020 pour les autres niveaux.

Les familles penseront à approvisionner le compte de demi-pension à l'inscription pour que leur enfant puisse fréquenter le restaurant scolaire dès le premier jour de service.

Site internet du lycée : <http://jules-verne.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



Sans code d'accès, vous pouvez y trouver toutes les informations nécessaires sur la vie de l'établissement.

Pour information :

1. la cité scolaire Jules Verne est ouverte les :
 - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h45 à 17h50
 - mercredi de 07h45 à 13h00
2. l'entrée du matin se fait à partir de 07h45
3. L'amplitude horaire des cours allant de 8h00 jusqu'à 17h50 (13h00 le mercredi), il convient donc de ne pas prendre d'engagements personnels sur ces créneaux.